

République Française  
 Département SEINE ET MARNE  
**BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX**

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
52	30	36

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 36	Contre : 0	Abstention : 0

L'an 2025, le 10 Décembre à 18:30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers le 04/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes et publiés sur le site internet de la CCBRC le 04/12/2025.

**Présents** : M. POTEAU Christian, Président, Mmes : BALLABENE Sandra, BOISGONTIER Béatrice, DESNOYERS Monique, DUMENIL Stéphanie, DUTRIAUX Nathalie, HELLIAS Aline, NINERAILES Brigitte, PASQUET Hélène, PONSARDIN Catherine, TORCOL Patricia, VIBERT Nicole, VIEIRA Patricia, MM : BARBERI Serge, BELFIORE Elio, CALVET Jean, CASEAUX Hubert, GERMAIN Jean-Luc, GROSLEVIN Gilles, JAROSSAY Gilbert (visioconférence), JEANNIN Hervé (visioconférence), LAGÜES-BAGET Yves, MEDEIROS Manuel, MOTTE Patrice, POIRIER Daniel (visioconférence), PRIOUX Pierre-François, ROMAIN Emilien (visioconférence), ROSSIGNEUX Gilles, SAOUT Louis Marie, VENANZUOLA François

Absent(s) ayant donné procuration : Mme VAROQUI Geneviève à M. ROMAIN Emilien, MM : ANTHOINE Emmanuel à M. VENANZUOLA François, CAMEK Julien à M. JEANNIN Hervé, ROUSSELET Gérard à M. BELFIORE Elio, SAINT-JALMES Patrice à M. SAOUT Louis Marie, THIERIOT Jean-Louis à M. POTEAU Christian

Absent(s) : Mmes : BARRES Fabienne, GIRAUT Muriel, KUBIAK Françoise, LUCZAK Daisy, MOTHRE Béatrice, SALAZAR Joëlle, TAMATA-VARIN Marième, MM : BETTENCOURT François, CHAMPIN Gérard, CHANUSSOT Jean-Marc, GUECHATI Amin, NESTEL Gilles, RACINE Pierre, REMOND Bruno, VIGIER Mathias, WOCHENMAYER Jonathan

**A été nommé(e) secrétaire de séance** : M. CASEAUX Hubert

**2025\_159 – Rapport annuel 2024 - SMETOM GEEODE**

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Vice-Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°95-101 du 02 février 1995, dite Loi Barnier,

Vu Décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

Considérant que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des

déchets, est laissé libre à la consultation du public sur le site web du SMETOM GEEODE, qu'il doit être mis à jour chaque année,

**Considérant** que le rapport est établi en application du décret ci-annexé porte sur l'exercice 2023 et concerne la Communauté de Communes Bassée Montois, la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne, la Communauté de Communes du Provinois, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, la Communauté de Communes des Deux Morin et la Communauté de Communes du Val Briard,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Communautaire :

**PREND ACTE** du rapport annuel 2024 du SMETOM GEEODE.

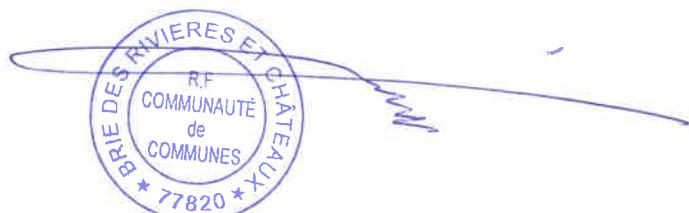
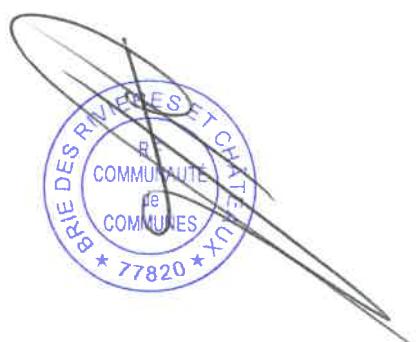
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :

Au Châtelet-en-Brie, le 11/12/2025

**Le Président,**  
Christian POTEAU

**Le Secrétaire de séance,**  
**M. CASEAUX Hubert**



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet conformément à l'article L.231-4 du code des relations entre le public et l'administration. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois. La saisine du Tribunal Administratif peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télerecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

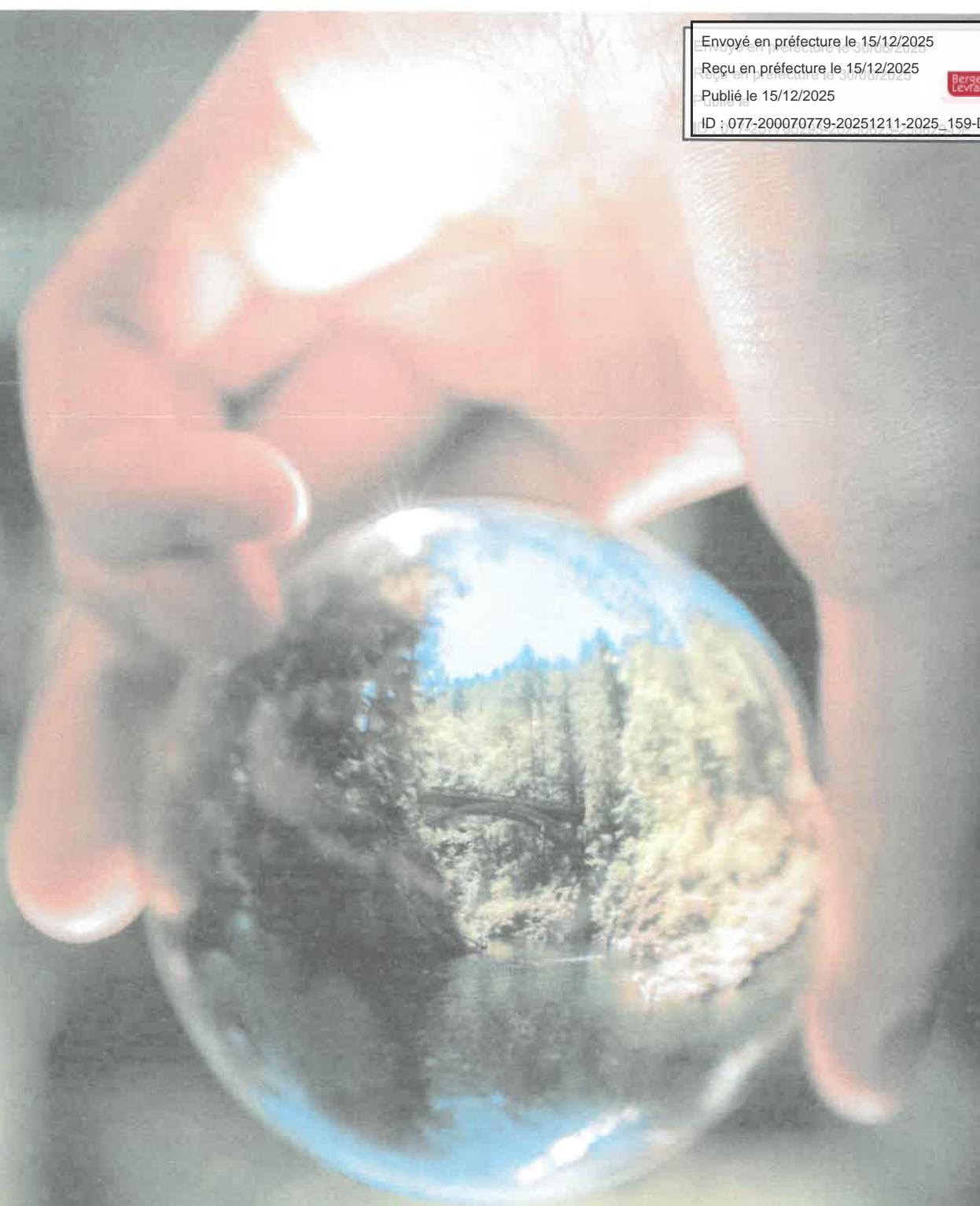
Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 077-200070779-20251211-2025\_159-DE

Berger  
Levrault



# RAPPORT D'ACTIVITÉ EXERCICE 2024

 SmotomGeeode  
Géodésie et terrains, géomatique et domaine.

# SOMMAIRE

- PRESENTATION DU SYNDICAT
- ORGANISATION INSTITUTIONNELLE
- LES DECHETTERIES
- LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES DECHETS
- LES DEPOTS SAUVAGES
- LA RESSOURCERIE
- LA SENSIBILISATION AUX GESTES DE TRI
- ADMINISTRATIF ET FINANCES
- MARCHES PUBLIQUES
- SUBVENTIONS
- MAINTENANCE

Envoyé en préfecture le 15/12/2025  
Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025  
Reçu en préfecture le 30/06/2025

Publié le 15/12/2025  
Publié le 30/06/2025

ID : 077-200070779-20251211-2025\_159-DE

Berger  
Levrault

## PRESENTATION DU SYNDICAT

Le **SMETOM-GEEODE** (Syndicat Mixte de l'Est Seine et Marne pour le Traitement des Ordures Ménagères, Gestion Economique et Ecologique des déchets Ménagers, Objectifs de Développement Durable pour l'Environnement) est un syndicat mixte fermé qui a pour compétence la collecte des déchets ménagers et assimilés. Le territoire du **SMETOM-GEEODE** est situé au sud de la région Ile de France, dans le département de la Seine et Marne.



COMMUNAUTE DE COMMUNES	NOMBRE DE COMMUNES	* POPULATION
CC des Deux Morin	1	503
CC Du Provinois	39	35 564
CC du Val Briard	3	2 318
CC Brie des Rivières et Châteaux	4	6 554
CC Brie Nangissienne	19	27 575
CC Bassée Montois	32	17 624

## ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Le **SMETOM-GEEODE** est administré par un comité syndical. Le comité syndical est composé d'un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune adhérentes, ce qui représente un total de 98 délégués titulaires et 98 délégués suppléants.

### COMITE SYNDICAL

Le comité syndical se réuni au minima 5 fois par an afin de prendre des décisions sur les actions financières, administratives, juridiques et sur les projets du syndicat.

En 2024 le comité syndical s'est réuni aux dates suivantes :

- 27 février
- 2 avril
- 11 juin
- 08 octobre
- 23 décembre

### BUREAU SYNDICAL

Le bureau syndical est quant à lui chargé de préparer les points à présenter en comité, il est composé de 10 élus et se réunit au moins 5 fois par an

Les élus au bureau syndical :

- Monsieur Éric **JEUNEMAITRE** : Président
- Madame Sandrine **SOSINSKI** : 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente
- Monsieur Jean-Jacques **BRICHET** : 2<sup>ème</sup> Vice-Président
- Madame Nolwenn **LEBOUTER** : 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente
- Monsieur Hervé **PATRON**
- Madame Jeanine **BOURCIER**
- Monsieur Jean-Pierre **DELANNOY**
- Madame Evelyne **SIVANNE**
- Monsieur Farid **MEBARKI**
- Madame Ghislaine **HARSCOET**
- Madame Annick **CRAPARD**

### DIFFERENTES COMMISSIONS

La commission projets et développement : identifie, prépare et travaille sur le développement de projets

La commission finances : prépare le débat d'orientation budgétaire, le budget. Elle travaille sur le bilan financier et elle met en adéquation les demandes des services et la gestion financière.

La commission communication : lance les actions de communication autour des activités et des projets du **SMETOM-GEEODE**. Elle propose de nouveaux outils de communication à travers des supports adaptés à notre environnement.

## LES DECHETTERIES

Le **SMETOM-GEEODE** gère un réseau de 9 déchetteries et une plateforme de déchets verts. Voir carte ci-dessus

Les 9 déchetteries acceptent la plupart des déchets qui ne sont pas collectés par les circuits habituels de ramassage. La plateforme, située à Vulaines-lès-Provins, accepte tous les dépôts de plus de 5 m<sup>3</sup> de déchets verts.

La collecte des bennes en déchetterie est confiée à des prestataires extérieurs, suite à des marchés publics.

## CARTE D'ACCÈS

La carte d'accès est attribuée gratuitement aux particuliers résidant sur le territoire du **SMETOM-GEEODE**.



Pour l'obtenir, l'usager doit se présenter au siège du **SMETOM-GEEODE** et fournir un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Si celui-ci est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut se rapprocher de sa mairie.

Pour les professionnels la carte est gratuite sous conditions. Les apports sont payants, selon la nature des déchets déposés. Les tarifs sont fixés par délibération.



Une carte dédiée aux services

Techniques des communes de notre territoire

### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURES

Les déchetteries et la plateforme de déchets verts sont ouverts aux horaires suivants :

JOURS	HORAIRES
LUNDI	14h – 17h
MARDI	9h à 12h30 et de 14h à 17h
MERCREDI	9h à 12h30 et de 14h à 17h
JEUDI	Fermé
VENDREDI	9h à 12h30 et de 14h à 17h
SAMEDI	8h30 à 17h20
DIMANCHE	Fermé

## FREQUENTATIONS

Déchetterie	Nombre de passage 2023	Nombre de passage 2024	Evolution nombre de passage
Beton-Bazoches	6112	7147	+16.93 %
Bray-sur-Seine	20 340	20 195	-0.71 %
Gouaix	12 950	12 572	-2.92 %
Jouy-le-Châtel	14 886	14 357	-3.55 %
Mormant	17 555	22 339	+27.25 %
Nangis	42 924	44 789	+4.34 %
Provins	42 752	49 530	+15.85 %
Verneuil l'Etang	24 872	24 546	-1.31 %
Villiers-Saint-Georges	9 883	8 299	-16.03 %
Vulaines les Provins	7 676	9 585	25.85 %
<b>Total</b>	<b>199890</b>	<b>213 359</b>	<b>+ 6.74 %</b>

TONNAGES

Flux des déchets	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Evolution des tonnages	type de traitement
Plâtre	1 605.15	1182.81	-26.31 %	Valorisation matière
Tout-venant DUE	2 983.67	3 636.07	+21.87 %	Installation de stockage Enfouissement
Tout-venant DUI	4 025.25	4 858.39	+20.70 %	valorisation énergétique
Gravats	6 076.71	7120.73	+17.18 %	Valorisation matière
Cartons	445.63	358.19	-19.62 %	Valorisation matière
Végétaux	9 467.15	9229.75	-2.51 %	Valorisation matière
Bois A	40.28	43.36	+7.65 %	Installation de stockage Enfouissement
Eco-mobilier (DEA)	2 015.59	1 866.84	-6.39 %	Valorisation matière
DMM Ecodds	145.06	276.85	+90.85 %	Traitement chimique
DMM Hors Ecodds	129	148.90	+15.42 %	Traitement chimique
Pneus VL	91.95			Valorisation matière
Ferrailles	881.86	951.34	+7.88 %	Valorisation matière
DEEE	790.80	839.32	+6.14 %	Valorisation matière
Huile de vidange	46.17			Traitement et Valorisation matière
Huile de friture	4.46	5.20	+16.68 %	Valorisation matière
Vêtements	61.94	63.58	+2.64 %	Valorisation matière
Néons/Ampoules	3.72	2.52	-32.30 %	Valorisation matière
Piles	5.93	6.373	+7.51 %	Valorisation matière

## OU VONT LES DECHETS ?

Type de déchets	Type de traitement
GRAVATS	<b>VALORISATION MATIÈRE</b>
DÉCHETS VERTS	<b>COMPOSTAGE</b>
INCINERABLES	<b>VALORISATION ÉNERGÉTIQUE</b>
ENFOUIS/ANDES	<b>STOCKAGE</b>
MÉTAUX	<b>VALORISATION MATIÈRE</b>
CARTONS	<b>VALORISATION MATIÈRE</b>
PLATRES	<b>VALORISATION MATIÈRE</b>
BOIS	<b>STOCKAGE</b>
TEXTELS	<b>VENDUS OU RECYCLÉ</b>
HUILES DE VIDANGE	<b>VALORISATION MATIÈRE</b>
HUILES DE FRATURES	<b>VALORISATION MATIÈRE</b>
RADIOGRAPHIES	<b>S/O</b>
CARTOUCHES D'ENCRE/PLS	<b>VALORISATION MATIÈRE</b>
PNEUMATIQUES	<b>VALORISATION MATIÈRE</b>
DD	<b>TRAITEMENT SPÉCIALISÉ</b>
CAPSULES D'ESPRESSO	<b>VALORISATION MATIÈRE</b>
DEPES DTA (Mobilier)	<b>VALORISATION MATIÈRE</b>

## LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES DECHETS

Compétences	Ordures ménagères	Emballages ménagers	Verre	Papiers	Dépôts sauvages	Déchetterie
Collecte	<b>SMETOM-GEEODE</b>					
Traitement	<b>Compétence transférée au SYTRADEM</b>					

Les différents services liés à la collecte sont assurés par le prestataire OURRY

### LISTE DES FREQUENCES PAR CATEGORIES

Flux	Fréquence de collecte	Mode de présentation	Type de traitement
<b>COLLECTE PORTE A PORTE OM</b> Ordures ménagères	1 à 2 fois par semaines	Bac	Incinération valorisation énergétique <b>UVE</b>
<b>COLLECTE PORTE A PORTE CS</b> Collecte Emballages ménagers	1 fois par semaine	Bac	Centre de tri
<b>PAV semi-enterré</b> Ordures ménagères Emballages ménagers	2 fois par mois	Conteneur	<b>UVE</b> Centre de tri
<b>PAV semi-enterré VERRE</b>	2 fois par mois	Conteneur	Recycleur (VERRIER)
<b>PAV aérien VERRE</b>	1 fois par mois	Colonne	Recycleur (VERRIER)

## LA PRÉ-COLLECTE

Le **SMETOM-GEEODE** met à disposition des foyers des bacs destinés à la collecte des **Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)** et à la **Collecte Sélective (CS)**.

La dotation des bacs est attribuée en fonction du nombre de personnes vivant au foyer. Leurs capacités sont de : 140, 240 et 340 litres. Pour information, les bacs sont assignés à une adresse, ils ne sont donc pas nominatifs.

Au 31 décembre 2024, l'état du parc de bacs sur le territoire du SMETOM-GEEODE fait état de 39 634 bacs à ordures ménagères et de 38 348 bacs de collecte sélective, soit un total de 77 982 bacs.

### Nombre de bacs achetés en 2024 par le SMETOM-GEEODE

		140	240	340	660
PARC ORDURES MENAGERES	<b>Nombre de bacs</b>	250	450	300	50
PARC COLLECTE SELECTIVE	<b>Nombre de bacs</b>	250	250	300	50

Le nombre de bacs achetés et livrés représente 2% du parc total

### Nombre et type d'intervention réalisées sur les bacs

Type d'intervention	2023	2024
<b>Mise en place</b>	791	449
<b>Complément</b>	334	224
<b>Retrait</b>	64	75
<b>Changement de capacité</b>	605	301
<b>Disparu / volé</b>	57	51
<b>Cassé/Détruit</b>	294	316

Type d'intervention	2023	2024
Brûlé	18	3

## REFUS DE COLLECTE

L'objectif des refus est de renforcer les opérations de sensibilisation au tri des emballages ménagers au plus proche des habitants. Elle vient compléter les actions déjà engagées par le **SMETOM-GEEODE**, telles que les animations et la communication en porte à porte.

Avant de collecter les bacs jaunes, un contrôle visuel est effectué par les équipiers de collecte afin de mieux traiter les non-conformités importantes qui pénalisent la qualité des apports en centre de tri.

Les bacs jaunes refusés se voient apposer un autocollant « Bac refusé ».



Rappel : Depuis le 1 er janvier 2023, la collecte sélective (bac jaune) est passée en extension des consignes de tri et en mélange (emballages ménagers et journaux)

## APPORT VOLONTAIRE

Les collectes sont organisées en fonction du type de déchets collectés.

L'ensemble de la population du territoire a accès soit à la collecte :

En porte en porte : Ordures ménagères et emballages ménagers.

En points d'apport volontaire Conteneur Semi-Enterre (CSE).

Sur le territoire du **SMETOM-GEEODE** se trouve :

**150** CSE pour les ordures ménagères



**106** CSE pour les emballages ménagers



**19** CSE pour la collecte du verre



**18** CSE pour la collecte des Journaux-Revues-Magazines



**499** Points d'Apport Volontaire (PAV) aérien pour la collecte du verre



Les Points d'Apport Volontaire aériens sont répartis sur les 97 communes que compte le territoire du **SMETOM-GEEODE**. Les bornes semi-enterrées sont prévues principalement pour les collectifs. Le nettoyage, l'entretien et le remplacement sont assurés par le SMETOM-GEEODE.

Une campagne de nettoyage est effectuée une fois par an durant l'été pour l'ensemble des PAV

#### NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE AERIENS PAR COMMUNE

Communes	VERRE Nbre de colonnes
AUBEPIERRE OZOUER LE REPO	12
AUGERS EN BRIE	3
BABY	2
BANNOST VILLEGAGNON	4
BEAUCHERY ST MARTIN	4
BETON BAZOCHE	8
BEZALLES	4
BOISDON	2
BOMBON	6
BRAY SUR SEINE	9
BREAU	2
CERNEUX	4
CESSOY EN MONTAIS	2
CHALAUTRE LA GRANDE	4
CHALAUTRE LA PETITE	2
CHALMAISON	5
CHAMPCENEST	2
CHAMPEAUX	4

CHATEAUBLEAU	2
CHENOISE	14
CLOS FONTAINE	2
COURCHAMP	2
COURTACON	2
COURTOMER	4
CUCHARMOY	4
DONNEMARIE DONTILLY	17
EVERLY	3
FONTAINE FOURCHES	4
FONTAINS	2
FONTENAILLES	6
FRETOY	2
GASTINS	3
GOUAIX	15
GRANDPUITS BAILLY CARROIS	6
GRISY SUR SEINE	2
GUIGNES	13
HERME	4
JAULNES	4
JOUY LE CHATEL	13
JUTIGNY	5
LA CHAPELLE GAUTHIER	4
LA CHAPELLE ST Sulpice	2
LA CROIX EN BRIE	5
LECHELLE	7
LES MARETS	2
LES ORMES SUR VOULZIE	6
LIZINES	2
LONGUEVILLE	7
LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE	8
LUISETAINES	2
MAISON ROUGE	8
MEIGNEUX	2
MEILLERAY	3
MELZ SUR SEINE	3
MONS EN MONTOIS	2
MONTCEAUX LES PROVINS	4
MONTIGNY LE GUESDIER	2
MORMANT	23
MORTERY	2
MOUSSEAUX LES BRAY	7
MOUY SUR SEINE	4

NANGIS	20
NOYEN SUR SEINE	2
PAROY	2
PASSY SUR SEINE	2
PECY	0
POIGNY	2
PROVINS	30
QUIERS	3
RAMPILLON	4
ROUILLY	4
RUPEREUX	2
SANCY LES PROVINS	2
SAVINS	4
SIGY	2
SOGNOLLES EN MONTOIS	2
SOISY BOUY	4
SOURDUN	7
ST BRICE	4
ST HILLIERS	2
ST JUST EN BRIE	2
ST LOUP DE NAUD	4
ST MERY	2
ST OUEN EN BRIE	4
ST SAUVEUR LES BRAY	5
STE COLOMBE	12
THENISY	2
VANVILLE	2
VAUDOY EN BRIE	6
VERNEUIL L ETANG	21
VIEUX CHAMPAGNE	2
VILLENAUXE LA PETITE	6
VILLIERS ST GEORGES	10
VILLIERS SUR SEINE	2
VILLUIS	2
VIMPELLES	2
VOULTON	2
VULAINES LES PROVINS	2
Total général par mois	265

## NOMBRE DE POINT D'APPORT VOLONTAIRE SEMI-ENTERRE PAR COMMUNE

Communes	Ordures ménagères	Emballages ménagers	Verre
BRAY SUR SEINE	13	11	4
CHALAUTRE LA PETITE		1	1
DONNEMARIE DONTILLY	2	1	
GRANDPUITS	1		
GUIGNES	16	17	2
JOUY LE CHATEL	1	1	
LA CHAPELLE GAUTHIER	2	2	
LONGUEVILLE	6	6	
LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE	2		
MORMANT	11	7	
NANGIS	27	18	3
PECY		1	2
POIGNY	3	3	
PROVINS	65	36	6
VIMPELLES	1	2	1
TOTAL	150	106	19

## DESCRIPTIF DE COLLECTE

La collecte des Points d'Apport Volontaire et la collecte porte à porte ont confiées à la société OURRY dans le cadre d'un marché, accordé le 1 er janvier 2024. La durée est de maximum 8 ans.

La collecte est répartie en 3 flux :

- ORDURES MENAGERES,
- EMBALLAGES MENAGERS, PAPIERS
- VERRES

Le SMETOM-GEEODE assure la maintenance préventive et les réparations des Points d'apport volontaire.

Le SMETOM-GEEODE assure la maintenance des bacs (livraison, réparation, remplacement des bacs en cas de vol et de dégradation...).

Après délibération, les prestations sont soumises à facturation selon le tarif en vigueur.

### NOMBRE DE KILOMETRES PARCOURUS PAR FLUX

FLUX	EXPLOITANTS	KILOMETRAGES TOTAUX
COLLECTE OM	OURRY	258 749 km
COLLECTE TRI	OURRY	184 800 km
PAV SEMI-ENTERRE OM	OURRY	18 218 km
PAV SEMI-ENTERRE TRI	OURRY	6 347 km

### TONNAGES ET COUTS PAR FLUX DE COLLECTE

FLUX	PAP ET/OU PAV	TONNES COLLECTEES	COUT COLLECTE EN EUROS A LA TONNE
COLLECTE OM	PaP	20 975.36 T	2 545 200 €
COLLECTE TRI	PaP	3 828.79 T	1 138 068 €
PAV SEMI-ENTERRE OM	P.A.V	2 470.26 T	161 868 €
PAV SEMI-ENTERRE TRI	P.A.V	163.47 T	47 268 €
PAV ENTERRE VERRE	P.A.V	2 073.41 T	

## LES DÉPÔTS SAUVAGES



Les dépôts sauvages concernent l'ensemble du territoire français.

Le SMETOM-GEEODE n'est pas épargné par ce fléau.

Les impacts sur l'environnement, le paysage et la santé publique ne sont pas anodins et doivent faire l'objet d'une vigilance de tout instant.

Des réunions interactives, au siège du SMETOM-GEEODE, ont eu lieu entre les maires de notre territoire et la gendarmerie afin d'évoquer les problèmes rencontrés au quotidien sur leurs communes.

En effet de façon récurrente, nous constatons des abandons de déchets : gravats, matelas, meubles... et des véhicules hors d'usage s'accumulent sur le domaine public et privé.

Des échanges constructifs et des informations règlementaires ont été présentées de façon ludique et pédagogique afin de s'adapter à la réalité du terrain. Au regard de l'actualité, une prise de conscience a permis de faire évoluer la loi, des peines plus lourdes et des moyens d'intervention plus étendus sont à ce jour en place sur notre territoire.

La région Île - de - France et le département de Seine - et -Marne accentuent leurs accompagnements aux communes et aux collectivités pour mettre fin à cet incivisme.

Le SMETOM-GEEODE continue son partenariat avec la gendarmerie Nationale, et organise des rencontres entre les différents acteurs.

Pour rappel, le SMETOM-GEEODE collecte plus de 100 tonnes par an de dépôts sauvages.

Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) disposent aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.

## COLLECTE A LA DEMANDE

Le service de collecte à la demande est un service proposé aux usagers une fois par an gratuitement, l'objectif de ce service est de récupérer des encombrants qui peuvent avoir une deuxième vie (recyclage ou ressourcerie).

COLLECTE A LE DEMANDE	
NOMBRE DE DEMANDE	149
NOMBRE DE DEMANDE ANNULÉE	41
COMBIEN DE RENDEZ VOUS	108
NOMBRE DE FACTURES	15
COMBIEN EN EUROS	2120 €
KMS PARCOURUS	2345
TYPE DE DECHETS	D3E, MOBILIER

## AMIANTE

La récupération d'amiante a lieu uniquement à la déchetterie qui se situe à PROVINS sur rendez-vous. Les usagers ont droit à un litrage limité au-delà duquel, ils doivent payer une participation.

AMIANTE	
NOMBRE DE DEMANDE	48
NOMBRE DE DEMANDE ANNULÉE	2
COMBIEN DE RENDEZ VOUS	40
COMBIEN DE KGS	530
NOMBRE DE FACTURES	31
COMBIEN EN EUROS	4064 €

## LA RESSOURCERIE



### **Bienvenue à la Ressourcerie du SMETOM-GEEODE**

Impliqué depuis de nombreuses années dans la gestion des déchets, le SMETOM-GEEODE dispose d'un système complet pour la collecte, le traitement et le recyclage. Il est complété depuis MAI 2022 par l'ouverture d'une Ressourcerie.

Ce nouveau maillon de la chaîne du tri et de prévention des déchets permet ainsi de :

- Donner une seconde vie aux objets dont on ne se sert plus.
- Réduire les quantités de déchets mis en centre de stockage.
- Fournir des biens à prix réduits aux habitants.
- Créer de nouveaux emplois en contrat d'insertion au plan local.
- Mais aussi mener des actions de sensibilisation à la réduction des déchets et à la préservation des ressources naturelles en ne rachetant pas systématiquement du neuf.

### **Des visites sont organisées pour les scolaires, les objectifs :**

- Prendre conscience du gaspillage des ressources et premières idées pour le limiter : réfléchir à un comportement éco-citoyen en donnant une seconde vie aux objets dont on veut se débarrasser et qui sont encore en bon état ou réparables.
- Motiver et impliquer les élèves en donnant du sens au concept de Ressourcerie.

### **Découvrir ce qu'est une Ressourcerie :**

- Ce qu'on peut y apporter et y trouver.
- A quoi et à qui sert-elle ?
- Comprendre ses fonctions : sociale, économique et environnementale.

### **Quelques chiffres concernant les apports de la ressourcerie**

**CATÉGORIES D'OBJETS : MEUBLES, MULTIMÉDIAS, VAISSELLES, BRICO - JARDIN, LOISIRS, MAROQUINERIE, PETITS APPAREILS MÉNAGERS, DÉCO - BAZAR, CULTURE, FOURNITURES SCOLAIRES, PUÉRICULTURE**

### BOUTIQUE

MOIS	NOMBRE DE PANIERS	POIDS (KG) SORTANT	TOTAL RECETTE
JANVIER	3 002	3 590	5 319 €
FÉVRIER	3 684	4 169	6 072 €
MARS	3 822	5 665	7 098 €
AVRIL	3 836	4 467	6 650 €
MAI	2 920	3 811	5 682 €
JUIN	3 426	4 096	7 098 €
JUILLET	3 411	3 784	7 100 €
AOÛT (3 jours)	379	654,19	855 €
SEPTEMBRE	8 830	5 396	5 648 €
OCTOBRE	3 758	4 090	7 702 €
NOVEMBRE	3 649	3 546	7 411 €
DECEMBRE	2 716	2 719	4 882 €
<b>TOTAL</b>	<b>43 432</b>	<b>45 987</b>	<b>71 517 €</b>

### ATELIERS

MOIS	POIDS (KG) ENTRANT
JANVIER	4462
FÉVRIER	4016
MARS	4535
AVRIL	4186
MAI	5421
JUIN	4580
JUILLET	4193
AOÛT (2 jours)	990
SEPTEMBRE	4410
OCTOBRE	4941
NOVEMBRE	3351
DECEMBRE	2963
<b>TOTAL</b>	<b>48 048</b>

## VISITE RESSOURCERIE

	NOMBRE D'ÉCOLES	NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS
ÉCOLES PRIMAIRES	4	194	49
COLLÈGES	1	31	2

	NOMBRE	NOMBRE D'ADULTES
SYNDICATS	1	3
COLLECTIVITÉS	4	25

### Du fond du cœur

Chaque année, le SMETOM-GEEODE se mobilise aux côtés de l'association La Provinoise dans le cadre de l'opération octobre Rose, luttant contre le cancer du sein. En 2024, une partie des recettes générées par la ressourcerie au cours du mois d'octobre a été reversée à cette association. Un chèque de 1 925 € leur a été remis.

Une association a sollicité le SMETOM-GEEODE afin les aider à financer leur participation au Championnat de France 2025, l'association « Les Diam's », a récupéré auprès de la ressourcerie du SMETOM-GEEODE des objets qu'ils ont pu vendre sur leur stand du marché de Noël de Jouy-le-Châtel.



### LA SENSIBILISATION AUX GESTES DE TRI

#### ANIMATIONS EN DIRECTION DES SCOLAIRES-MAISONS DE RETRAITES-CENTRES DE LOISIRS-ENTREPRISES et USAGERS

Le **SMETOM-GEEODE** définit et met en œuvre des outils de communications relatifs au tri. L'objectif étant de sensibiliser tous les habitants du territoire petits et grands.

Les animations proposées par le **SMETOM-GEEODE** sont adaptées à tous les niveaux « de la maternelle au collège » en passant par les jeunes adultes et les séniors,

l'équipe d'animateurs propose un large panel d'interventions, encadrants et en fonction de leurs objectifs.

Un travail régulier avec les bailleurs sociaux est mis en place par le biais du porte à porte.

Les thèmes de nos animations sont les suivants :

- TRI
- RECYCLAGE
- DEPOTS SAUVAGES
- D3E ( Déchets équipements électriques et électroniques)
- RESSOURCES NATURELLES
- COMPOST
- DECHETTERIES

Au total 80 animations ont eu lieu et 1 947 tous publics ont été sensibilisés aux gestes de tri et à l'environnement.

### BROYAGES VEGETAUX



Le **SMETOM GEOODE** propose un service de broyage des végétaux à domicile, deux campagnes ont lieu du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin et du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre.

Pour 2024, ce sont 58 prestations ont été réalisées et 403 m<sup>3</sup> de déchets verts ont été broyés.

Le déplacement est fixé à 30€TTC

## BROYAGES PAPIERS

Tous les habitants du territoire, y compris, les entreprises et les collectivités, peuvent bénéficier de ce service, dans la limite d'une fois par an, gratuitement. Les documents en lien avec l'état civil ne sont pas acceptés. Le service est effectué après signature d'une charte d'utilisation du broyeur papier, ainsi que celle relative à « l'engagement de confidentialité et de non-divulgation » et le procès-verbal de « destruction ».

Pour l'année 2023 61 prestations ont été réalisées ce qui

Représente 3 600 kg broyés et recyclés.

## COMPOSTEURS

Le **SMETOM-GEEODE** propose des composteurs à l'achat ou gratuitement.



### Opération compos 'tour

Depuis le mois de novembre 2023, et jusqu'au 15 mars 2024 (inscriptions), : Le SMETOM-GEEODE octroie pour les communes de moins de 1 000 habitants des composteurs individuels aux habitants qui s'inscrivent dans l'opération COMPOSTOUR. L'objectif est de doter toutes les communes de moins de 1 000 habitants de composteurs, afin qu'ils puissent trier leur déchet organique. Passé ce délai, il sera toujours possible d'obtenir des composteurs au tarifs en vigueur.



En moyenne 98 litres par foyer et par an sont retirés des ordures ménagères.

#### En 2024:

65 composteurs vendus

1 017 distribués par le SMETOM-GEEODE dans le cadre des opérations nommées ci-dessus.

### Opération composteurs collectifs :

Le SMETOM-GEEODE a déployé des composteurs collectifs pour les communes jusqu'à 3 500 habitants, les communes ont été sollicitées pour définir les lieux et les personnes référentes sur la commune.

## POULAILLERS

En 2024

29 poulaillers vendus



## UN ACCES FACILE AUX DEMARCHE

Le site Internet ([www.smetom-geeode.fr](http://www.smetom-geeode.fr)) se perfectionne pour le plus grand plaisir des habitants, nous travaillons régulièrement à des améliorations afin de faciliter les demandes pour les différents services du SMETOM-GEEODE.

## LE MAGAZINE « PLUS PROCHES » EDITE EN 30 245 EXEMPLAIRES

Principal outil d'information des actions du **SMETOM-GEEODE**, le magazine Proches est édité une fois par an, il reprend les principaux moments de la vie du SMETOM-GEEODE

## LES JOURNEES PORTES OUVERTES

Le 24 SEPTEMBRE 2024 a eu lieu la journée portes ouverte à la déchetterie-Ressourcerie qui se trouve à PROVINS. Le vendredi était réservé aux enfants et le samedi à toute la famille. Ces deux journées ont permis aux visiteurs de visiter la déchetterie-ressourcerie et de participer à des ateliers organisés par l'équipe du SMETOM-GEOODE. Ils ont pu apprécier la ressourcerie, pour l'occasion tous les articles étaient proposés à 50%. Dans le même temps, nos animateurs étaient présents pour donner toutes les informations sur les activités du SMETOM-GEEODE ;

## LA SEMAINE DE LA NATURE

Nos agents ont sensibilisé 1 410 élèves sur le thème du tri



## ADMINISTRATIF ET FINANCES

### RESSOURCES HUMAINES

Ont pour mission la gestion des carrières du personnel, le suivi régulier des dossiers (retraites, médicaux...), l'élaboration des paies, la gestion des formations, les déclarations des données sociales, la veille juridique, la gestion des absences et la correspondance avec la CNAS « Comité national d'action sociale ».

Le **SMETOM-GEEODE** est composé de 43 agents .

### AFFAIRES GÉNÉRALES

Ont pour missions l'enregistrement des courriers, la préparation de l'envoi des dossiers pour les commissions et les comités.

Ont la charge de l'accueil physique et téléphonique, gèrent également l'ensemble des archives, dématérialisent les factures et les documents administratifs.

Préparent les rapports, les délibérations pour les Comités syndicaux

### MARCHÉS PUBLICS

Ont pour objectifs l'élaboration et le suivi des marchés publics, des contrats, des conventions et les demandes de subventions.

#### Nombre contrats/conventions

	<b>2024</b>
Marchés en cours	10
Marchés établis	2
Contrat et conventions	68

### COMPTABILITÉ

Prépare le budget et assure son suivi, gère les bons de commande, les déclarations de TVA, le suivi des emprunts.. Mise en place et suivi d'une comptabilité analytique par service. Dématérialisation des procédures comptables.

## REPARTITION HOMMES - FEMMES 2023

	FEMMES	HOMMES
DIRECTION	1	1
ADMINISTRATIF/FINANCES	4	0
COLLECTE/DEPOTS SAUVAGES		3
COMMUNICATION/ANIMATION	3	1
MAINTENANCE/LOGISTIQUE		3
DECHETTERIE/RESSOURCERIE	4	21
MARCHES PUBLICS/PREVENTION/SUBVENTIONS		1
EN DISPONIBILITE		1

## QUELQUES CHIFFRES CLEFS DU BUDGET 2023

OBJETS	NOMBRE
Déclaration de TVA mensuel	12
Nombre d'engagements saisis	351
Nombre de mandats établies	1174
Nombre de factures établies	828
Nombre de titres de recettes établis	1464

## BUDGET 2023

<b>Montant du budget</b>
Fonctionnement : 18 028 758.38 €
Investissement : 2 165 452.87

## SUIVI DES EMPRUNTS 2023

<b>Montant des remboursements emprunts</b>
557 337.47€ (capital et intérêt)

## ACCUEIL

OBJETS	NOMBRE
Nombre de cartes de déchetterie	1160
Nombre d'appels téléphoniques	7165

## MARCHES PUBLICS 2024

N° MARCHÉ	TYPE DE MARCHÉ	DATE NOTIFICATION	OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE DU MARCHÉ	MONTANT HT DU MARCHÉ	CODE POSTAL
<b>Marchés Fournitures et services de 25 000€ à 40 000€ HT</b>						
C2024-02	CONTRAT	15/10/2024	Maintenance des extincteurs et système de désenfumage	ARLI	40 000,00 €	89100
<b>Marchés Fournitures et services de 40 000€ à 90 000€ HT</b>						
2024-01	MAPA	08/04/2024	Assistance et maintenance du parc informatique	ATS SYSTEM	90 000,00 €	69800
<b>Marchés Fournitures et services de 90 000€ et inférieur au seuil des procédures formalisées</b>						
2023-03	MAPA	22/02/2024	Fourniture de bacs roulants pour OM	CONTENUR	215 000,00 €	69009
2023-05	MAPA	19/03/2024	Fourniture de bacs roulants pour la collecte des OM des professionnels	CONTENUR	215 000,00 €	69009
2024-01	MAPA	04/03/2024	Achat de composteurs	SULO	215 000,00 €	92700
<b>Marchés Travaux de moins de 100 000€</b>						
C2024-01	CONTRAT	04/07/2024	Mise en place de garde-corps et signalétique sur la déchetterie de Villiers saint Georges	GILLARD SAS	58 156,17 €	77590

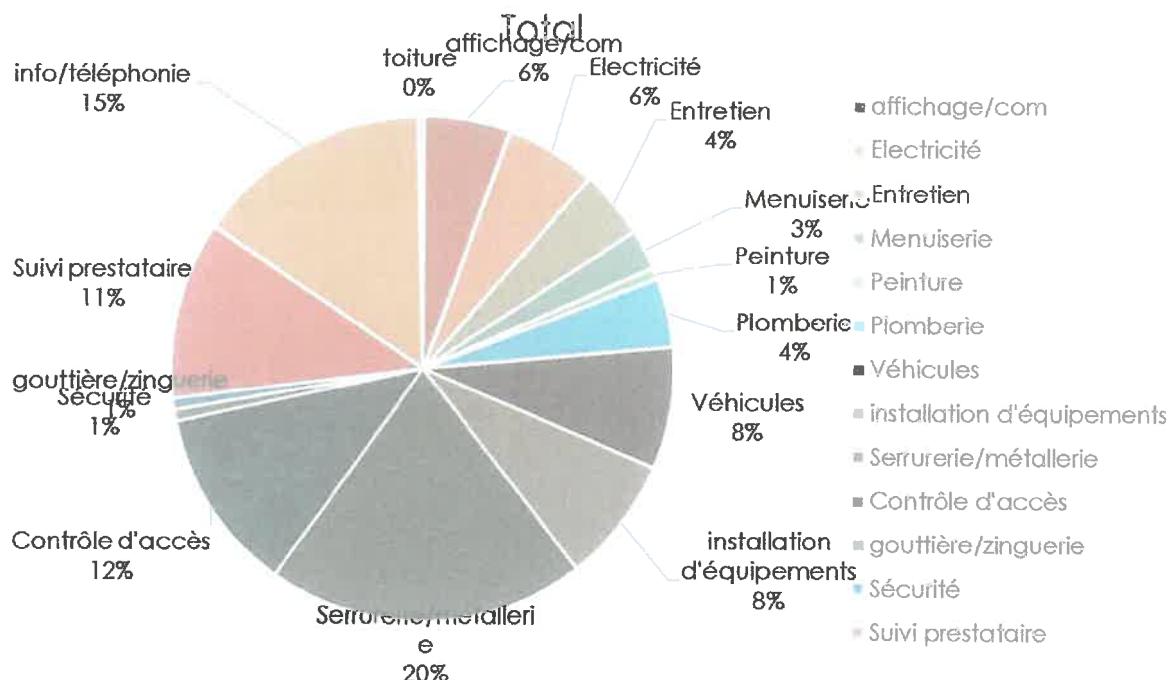
## SUBVENTIONS

OBJET	MONTANT GLOBAL	MONTANT SUBVENTIONNÉ PAR LA REGION IDF
SUBVENTION AMO	24 000 €	11 550 €
MOINS DE DECHETS POUR DES ŒUFS FRAIS	26 775 €	15 358.35 €
DENSIFICATION PAV	147 833.42 €	38 883.10 €
RENOVATION DES DECHETERIES	411 157 €	93 205.89 €

## MAINTENANCE

FLUX	PAP ET/OU PAV	TONNES COLLECTÉES	COUT COLLECTE EN EUROS A LA TONNE
COLLECTE OM	PaP	20 975.36 T	2 545 200 €
COLLECTE TRI	PaP	3 828.79 T	1 138 068 €
PAV SEMI-ENTERRE OM	P.A.V	2 470.26 T	161 868 €
PAV SEMI-ENTERRE TRI	P.A.V	163.47 T	47 268 €
PAV ENTERRE VERRE	P.A.V	2 073.41 T	

Le service maintenance a pour but : de maintenir en état et de mettre en conformité les infrastructures actuelles du SMETOM-GEEODE. Il a également pour objectif d'améliorer la sécurité des agents et des usagers du syndicat.



Dans le cadre de ces activités, le service maintenance a parcourus 12 639 km

### LES TROIS GRANDS TYPES DE MAINTENANCE

**Maintenance préventive** : travail de maintenance effectué dans l'intention de réduire la probabilité d'une panne. Il peut s'agir d'inspection, de contrôle ou de visites sur équipements.

**Maintenance corrective** : exécutée après détection d'une panne ou d'un défaut, elle permet de dépanner (solution provisoire) ou de réparer (solution définitive) le bien

ou l'équipement.

**Maintenance systématique :** qui désigne des opérations effectuées systématiquement, selon un calendrier ou selon une périodicité d'usage.

En complément de la maintenance le service a pour missions :

- Supervisée les chantiers d'entretien des installations existantes ;
- Contrôler les travaux exécutés par les entreprises.

### MISSIONS 2024

#### Travaux de réhabilitation des déchetteries.

Au cours de l'année 2024, divers travaux ont été réalisés, notamment sur les sites de déchetteries. Ces travaux ont été effectuées par des prestataires dans le cadre d'un marché dédié à la réhabilitation des déchetteries.

Déchetterie de Villiers St Georges 303827 € HT

#### Prestataire informatique.

- Coût des prestations : **10770.36 €**
- Coût des logiciels : **11632.27 €**
- Coût du matériel : **17847.66 € (16300.42 € remplacement serveur)**
- **Total informatique : 40250.29 €**

#### Prestataire téléphonie.

- Téléphonie fixe : **1616.64 €**
- Téléphonie mobile : **9629.73 €**
- Internet, réseau VPN, ligne cuivre, monte-charge : **2163.60 €**
- **Total téléphonie : 13409.97 €**

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 077-200070779-20251211-2025\_159-DE

Berger  
Levrault



Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 30/06/2025

Publié le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 077-200070779-20251211-2025\_159-DE

Berger  
Levrault

**SMETOM-GEEODE – RD619 – Zone industrielle - 77370 Nangis**

Tél. : 01.64.00.26.45 – Fax : 01.64.00.28.93

Siret : 257 705 293 00039 – Code APE : 3811Z – N° TVA : FR89257705293

